



# L'info du Parc

# Mars 2024

## A la Une

### Le secteur du tourisme en transition : au cœur du Parc, le Pays du Haut-Jura écrit une stratégie collective



Lac de Lamoura ©PNRHJF.Marguet

Depuis juin 2022, le Pays du Haut-Jura\* est lauréat d'Avenir Montagnes Ingénierie, un programme d'État piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). Ce programme a pour mission d'accompagner les territoires et leurs acteurs vers un tourisme adaptés à la fois à leurs histoires, leurs caractéristiques mais aussi aux nouveaux enjeux environnementaux, climatiques, économiques et sociétaux. **L'objectif est donc de repenser leur stratégie de développement et de construire de nouveaux modèles touristiques plus durables.**

\*(Communautés de communes Haut-Jura Saint Claude, Station des Rousses, La Grandvallière, Haut-Jura Arcade)

#### La force du collectif

Pour les 4 Communautés de communes du Pays du Haut-Jura, l'élaboration de cette stratégie de transition touristique, non plus à la seule échelle "Station" mais à celle d'un territoire est un atout. En effet, cela permet de **valoriser l'offre existante grâce à une plus grande diversification et complémentarité créant de nouvelles synergies et expériences sur notre moyenne montagne.**

#### Relever les défis climatiques, économiques et sociétaux du XXI<sup>e</sup> siècle

L'économie touristique du Haut-Jura puise, entre autres, ses racines dans les activités liées à la neige, ce qui lui confère un caractère sportif et proche de la nature. Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, la structuration des filières de skis nordiques et alpines a généré des retombées économiques importantes qui ont permis à d'autres secteurs d'activités de prendre leur essor à partir des années 90 : activités de pleine nature, découverte du patrimoine naturel et culturel, découverte des savoir-faire et des traditions...

Cependant, après des étés secs et caniculaires, les signes du changement climatique se font pressants cet hiver encore. **L'enneigement est de plus en plus faible**, voire inexistant sur certains sites. L'été, **les épisodes de chaleur et de sécheresse** sont quant à eux de plus en plus nombreux provoquant une **concentration de la fréquentation sur quelques endroits (lacs, rivières, forêts...)** et **l'altération de la qualité des eaux de baignades limitant les accès à l'eau, ainsi que l'accès à la nature** (chutes d'arbres, érosion, perte de biodiversité...). En toutes saisons, les activités touristiques s'en trouvent fortement impactées



©PNRHJ/Instapade studio

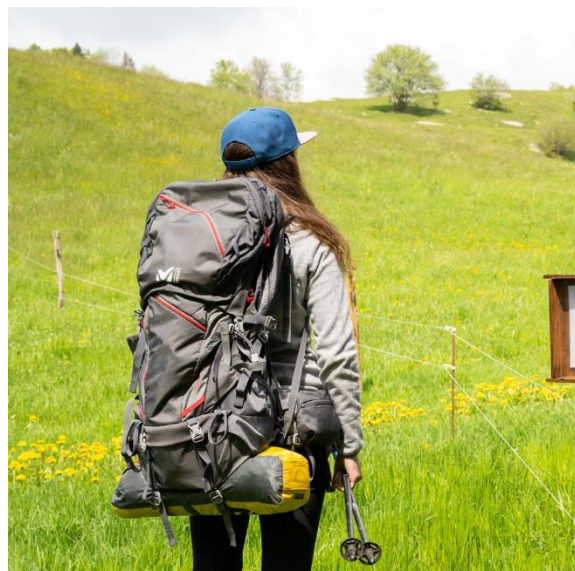
Ainsi, l'économie du tourisme et des loisirs du Haut-Jura est confrontée à des problématiques majeures : **des modèles économiques structurellement fragiles, des difficultés d'embauche et de maintien des compétences, le besoin de gérer et maîtriser les flux de fréquentation en milieux naturels, des reprises d'hébergements hôteliers globalement difficiles, une offre de mobilité alternative à la voiture inadaptée dans la majorité du territoire, une faible offre attractive en intérieur...**

La stratégie de transition touristique du Pays du Haut-Jura doit répondre à l'ensemble de ces enjeux prépondérants dans un contexte de changement climatique rapide.

### **Diagnostic, concertation et action !**

Après des mois de diagnostic sur le territoire, et plusieurs ateliers de concertation, le plan d'actions 2024-2026 se dessine. L'urgence de la transition combinée au besoin de réorganiser la gouvernance du tourisme local ont d'ores et déjà poussé certains projets à se concrétiser peu à peu. En parallèle, des groupes de travail se constituent pour traiter de sujets complexes mais prioritaires : la fidélisation et la transformation des métiers, les activités nordiques et l'itinérance.





©PNRHJ/S.Léret

©PNRHJ/Instapade studio

## Expérimenter un observatoire touristique commun

Le Pays du Haut-Jura souhaite expérimenter un agrégateur de données commun. Les 4 Communautés de Communes pourront ainsi avoir une connaissance plus fine de l'économie touristique et anticiper les périodes « problématiques ». **L'objectif est de collecter des données relatives aux mobilités, aux fréquentations, aux ressources disponibles, tout en croisant des facteurs externes liés par exemple aux conditions climatiques.**

**La connaissance fondamentale de l'offre et des fréquentations sera un précieux outil d'aide à la décision.** Elle permettra de prioriser et dimensionner des investissements et prévenir les conflits d'usage. Enfin, les visiteurs bénéficieront d'un meilleur accompagnement : meilleure gestion des flux, messages ciblés et orientés, informations dynamiques actualisées... L'étude autour de la structuration de cet outil a débuté pour une mise en œuvre espérée d'ici fin 2024.

## Qualifier, renforcer et améliorer l'offre d'itinérance pédestre

Il semble que les clientèles montrent un attrait croissant pour la randonnée en itinérance. En parallèle, l'amélioration et la qualification des itinéraires pédestres fait partie des ambitions politiques locales. Face à ces 2 critères, **le Pays du Haut-Jura travaille d'ores et déjà à la restructuration d'une itinérance traversant les 4 territoires. Elle se devra d'être reliée aux différentes gares ferroviaires, et de valoriser les savoir-faire et la découverte responsable du territoire.**

La reconfiguration des sentiers prendra en compte les enjeux liés à l'évolution climatique (risque d'incendie, chutes d'arbres, érosion, piétinement de la biodiversité, augmentation des phénomènes climatiques...), les enjeux de sensibilisation, de médiation, d'accessibilité des publics. Cette offre devrait apporter une vraie valeur ajoutée à la destination Haut-Jura.

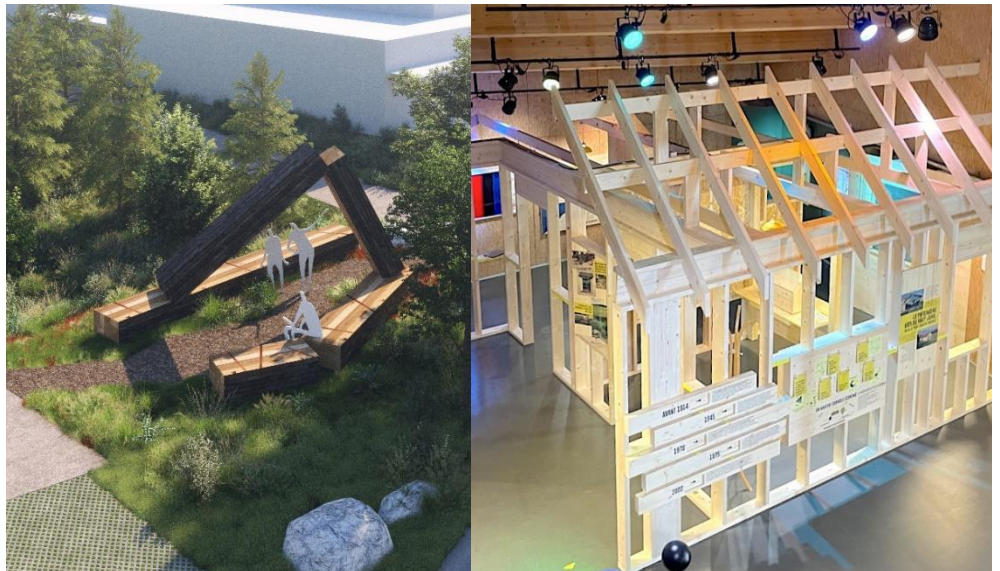
## Porter une démarche commune de valorisation de la "destination" Haut-Jura

Afin de démontrer la complémentarité et la diversité de l'offre de tourisme et de loisirs afférant aux quatre Communautés de communes et de fédérer les acteurs touristiques autour d'une image et de valeurs partagées, **un travail autour de la valorisation des offres par la mise en place d'outils de communication mutualisés se déploie dès 2024.**

## La Charte 2026-2041 pour une transition touristique à l'échelle du Parc

La nouvelle Charte du Parc accompagnera la transition, la reconversion et la diversification des activités touristiques, pour les rendre moins dépendantes aux conditions climatiques, notamment à l'enneigement. Il s'agira de **co-construire un tourisme « agile » qui contribuera au maintien d'une offre attractive, diversifiée et innovante, à la réduction de l'impact carbone du tourisme/excursionnisme et qui prendra en compte la conciliation des usages et des ressources pour assurer une cohabitation apaisée** entre habitants, touristes, excursionnistes, forestiers, chasseurs, agriculteurs...

## Le Parc en actions



Maquette du projet artistique à Moirans-en Montagne  
©Atelier Yok Yok

Bilan d'activité 2023 ©PNRHJ/Joona

### Nature in solidum

#### Un projet d'œuvre d'art pour l'espace public de Moirans-en-Montagne

Depuis plusieurs années, le Parc propose aux communes de son territoire, un programme d'actions artistiques destiné à sensibiliser aux enjeux environnementaux de façon originale et créative : Nature in Solidum. Il s'agit ainsi, pour les collectivités, d'élaborer une « commande » à un ou plusieurs artistes, autour d'un enjeu

environnemental local, discuté et validé collectivement. C'est dans cette perspective que la ville de **Moirans-en-Montagne porte un projet de commande publique d'œuvre d'art pour l'espace public. Au terme d'un appel à projets artistiques, le titre de lauréat a été attribué à l'Atelier [Yok Yok](#). L'œuvre proposée sera composée de bois de réemploi. Elle se veut un lieu propice à l'échange et à la réflexion autour de l'impact des changements climatiques sur les arbres et les forêts, et notre responsabilité quant à leur avenir. L'œuvre, dont la réalisation est prévue en 2024-2025, sera intégrée au projet d'aménagement urbain et paysager de la ville de Moirans-en-Montagne (futur quartier de l'Enfant).**

## **Du nouveau à la Maison du Parc**

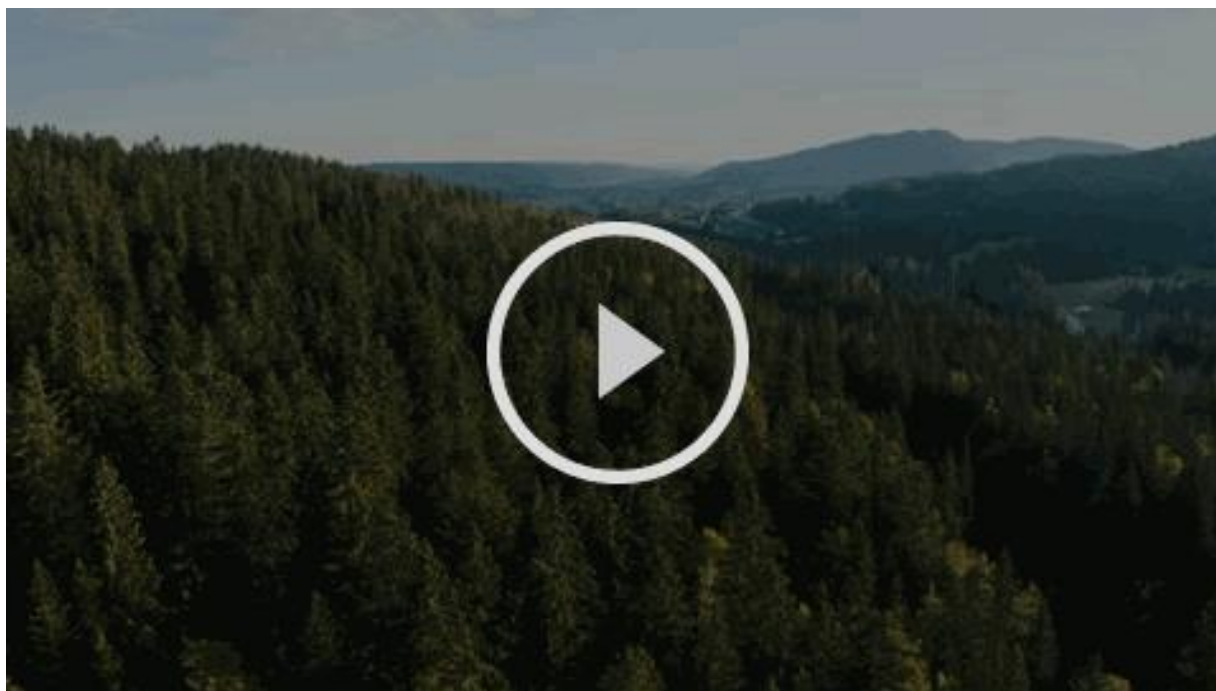
### **Un module sur l'éco-construction et l'éco-rénovation**

L'exposition permanente de la Maison du Parc propose un nouveau module autour de l'éco-construction et l'éco-rénovation.

**Il traite des thématiques liées aux cultures constructives locales, aux matériaux et ressources disponibles sur le territoire (bois et pierre) ainsi qu'aux matériaux biosourcés en isolation. En matière énergétique, la performance thermique est également mise en avant, ainsi que les énergies renouvelables et locales, l'énergie grise des matériaux mais aussi la gestion de la ressource en eau. D'autres**

aspects reliés à l'action du Parc sont aussi évoqués : réemploi, histoire de la construction locale, prise en compte de l'environnement et des abords dans la rénovation.

Depuis son ouverture au public, la Maison du Parc s'engage à vous proposer une exposition actuelle. Ainsi, elle renouvelle au fur et à mesure les modules devenus obsolètes pour conserver son attractivité. D'ailleurs, cet hiver c'est environ 1 500 personnes qui sont venues la découvrir. Le module introductif sera le prochain à bénéficier d'un relooking !



## **Websérie le Haut-Jura face au changement climatique**

### **Épisode : les forêts, accompagner leur évolution en douceur**

A l'occasion de la journée internationale de la forêt ce 21 mars, la websérie "le Haut-Jura face au changement climatique" continue avec un épisode consacré aux forêts .

Les forêts sont un milieu naturel prépondérant au sein du Haut-Jura puisque ces écosystèmes représentent 66% de la surface du Parc. Cependant les évolutions climatiques actuelles entraînent des impacts importants sur nos forêts. Depuis 2018 les jurassiens observent des dépérissements massifs provoqués par la succession d'années chaudes et sèches, accentuées sur nos sols calcaires superficiels peu aptes à stocker l'eau. **Les dépérissements s'observent principalement sur l'épicéa commun, une essence qui a été largement favorisée dans la gestion forestière de notre massif. Ainsi fragilisé par les conditions climatiques, l'épicéa**



**est plus vulnérable aux attaques de son insecte ravageur, le scolyte. Environ 7% de la surface résineuse du Parc est touchée par des dépérissements.**

Ces impacts et caractéristiques forcent aujourd'hui les acteurs forestiers à adapter leurs pratiques. Découvrez dans cet épisode le témoignage de Franck, gestionnaire forestier privé. Son message porte sur la diversification de nos forêts (hêtre, sapin pectiné...), leur surveillance par rapport à l'épidémie de scolyte, la protection des sols, leur résilience plus que leur productivité...

## Il a rejoint le Parc



Courant février, le Parc a accueilli **Aymeric Dutremble**, son nouveau **Chargé de mission Système d'Information Géographique (SIG), Évaluation et Informatique.**

Bienvenue à lui !

## Le Parc vous propose



©PNRHJ/S.Godin

### **GeoRivière, un outil pour observer et protéger les cours d'eau**

Depuis peu, l'outil [GeoRivière](#)\* grand public est en ligne et tout un chacun peut devenir sentinelle des rivières, c'est-à-dire compiler ses observations sur les rivières des montagnes du Jura et les faire remonter au Parc (dégâts, pollution, espèces invasives ou au contraire remarquables, quantité d'eau...).

Ce site a été mis au point de façon participative par le Parc à partir d'une version professionnelle utilisée depuis 2 ans dans l'exercice de sa compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). L'outil est facilement utilisable (geolocalisation, possibilité d'ajouter photos et gravité des dégâts), ne prend pas de mémoire sur le téléphone et apporte également des renseignements à l'utilisateur (quantité et qualité d'eau, faune et flore...).

Les informations saisies par le grand public sur [www. georiviere.parc-haut-jura.fr](http://www.georiviere.parc-haut-jura.fr) viendront d'ailleurs compléter le travail du service Grand Cycle de l'Eau du Parc qui les utilisera notamment pour proposer des chantiers participatifs ou monter des opérations de restauration de plus grande ampleur.

Courant 2024, le Parc proposera de nombreuses animations afin de porter l'outil à la connaissance des habitants du Parc et promouvoir son utilisation.

\*Ce projet bénéficie du soutien financier de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

[Retour en image](#)





Chevêchette d'Europe ©N.Bigant

### Suivi petites chouettes de montagne

Depuis mi-février **les agents du Parc participent aux suivis des petites chouettes de montagne (mise en place et coordination par la LPO et l'ONF)**. Le protocole d'écoute se fait du crépuscule jusqu'à la nuit, sur différents lieux ciblés pendant la période de reproduction de ces rapaces. Chaque protocole en aller/retour compte 5 points d'écoute : l'aller au crépuscule est dédié à la Chevêchette et le retour de nuit à la Tengmalm.

### Validation du sommaire détaillé de la nouvelle Charte

Le Parc a tenu un Comité Syndical exceptionnel le samedi 9 mars 2024 aux Rousses. **Le sommaire détaillé de sa Charte 2026-2041 a été présentée selon l'architecture suivante : 3 ambitions déclinées en 6 orientations stratégiques elles-mêmes organisées en 19 fiches mesures.** Les fiches mesures restent encore à travailler et à consolider ce printemps entre élus, équipes et partenaires.



Comité syndical du 9 mars 2024 ©PNRHJ/J.Moronval



**Parc naturel régional  
du Haut-Jura**  
29 Le Village  
39310 Lajoux  
03.84.34.12.30  
[www.parc-haut-jura.fr](http://www.parc-haut-jura.fr)

### Protection de vos données personnelles

L'entrée en vigueur du nouveau Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est plus que jamais présente dans notre quotidien. C'est pourquoi nous devons être vigilants et nous assurer que nos newsletters, actualités, invitations, ou autres informations n'arrivent pas de manière inopportune dans vos boîtes e-mail.

Inscrit(e) dans nos bases de données, vous faites partie de nos contacts professionnels, vos données personnelles sont conservées de manière sécurisée. Elles sont destinées à des fins d'envoi périodique exclusivement aux relations professionnelles entretenues avec les services concernés et en particulier le service communication.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit d'opposition, du droit à la limitation du traitement et à l'effacement dans le cadre permis par le Règlement Européen.

Pour faire valoir ces droits, vous pouvez nous contacter à l'adresse [parc@parc-haut-jura.fr](mailto:parc@parc-haut-jura.fr)

A tout moment, il vous est possible de nous faire part de votre souhait de vous désabonner et en cliquant sur le lien dédié en ce qui concerne la newsletter du Parc.

Pour en savoir plus, vous pouvez également consulter la rubrique dédiée sur notre site internet :

<http://www.parc-haut-jura.fr/fr/all/informations-legales.php>